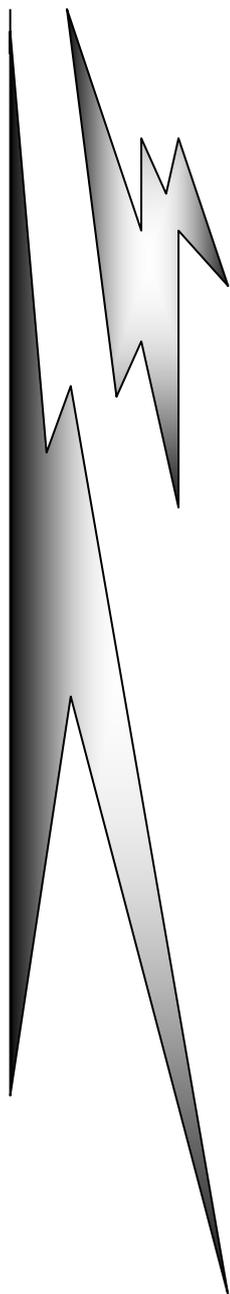


Bulletin d'Information Communal



CONCERT DE TRIO A CORDES

Le 2 août 2025, à 20h30



Violon : Lyun Clara Heo – Violoncelle : Caroline Dauchy - Alto : Hans-Ljuben Richard

EGLISE DE CRUX LA VILLE
ENTREE GRATUITE



Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique

JUIN 2025

ISSN N° 1282-5765

Rédaction – Edition : Comité Consultatif de l'Information

Impression – Diffusion : Mairie CRUX LA VILLE 58330



SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AVRIL 2025

001 - Approbation Compte Administratif 2024 de la commune

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE S OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE S OU DEFICIT	RECETTE S OU EXCEDE NT	DEPENSE S OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		135 372.08	29 682.82		29 682.82	135 372.08
Opérations de l'exercice	388 284.57	452 305.03	215 598.83	183 723.46	603 883.40	636 028.49
Totaux	388 284.57	587 677.11	245 281.65	183 723.46	633 566.22	771 400.57
Résultat de clôture		199 392.54	61 558.19			137 834.35

61 558.19	Au compte 001 (investissement) Solde exécution cumulé
96 521.85	Au compte 1068(investissement) excédent de fonctionnement capitalisé
102 870.69	Au compte 002 (fonctionnement) excédent de fonctionnement reporté

002 – Clôture exercice 2024 Affectation des résultats de la Commune de Crux la Ville

Le Maire expose qu'à la clôture de l'exercice 2024 et compte tenu des années antérieures, l'excédent bénéficiaire de la Section d'Exploitation s'élève à 199 392.54€.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité d'affecter une somme de 96 521.85€ au compte 1068 "excédents de fonctionnement capitalisés".

Le solde de 102 870.69€ sera reporté au compte 002 "excédent antérieur reporté" au budget primitif 2025.

003 – Approbation du Compte de Gestion 2024 de la Commune de Crux la Ville

Le Conseil municipal, après s'être fait présenter le budget primitif de la commune de Crux la Ville de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2024

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures

Considérant la régularité des opérations

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :



- déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2024 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

004 – Approbation du Compte Administratif 2024 du Service des Eaux

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE S OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE S OU DEFICIT	RECETTE S OU EXCEDE NT	DEPENSE S OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		60 411.25		105 066.27		165 477.52
Opérations de l'exercice	91 133.19	96 033.92	8 947.00	17 307.51	100 080.19	113 341.43
Totaux	91 133.19	156 445.17	8 947.00	122 373.78	100 080.19	278 818.95
Résultat de clôture		65 311.98		113 426.78		178 738.76

113 426.78	Au compte 001 (investissement) Solde exécution cumulé
-	Au compte 1068(investissement) excédent de fonctionnement capitalisé
65 311.98	Au compte 002 (fonctionnement) excédent de fonctionnement reporté

005 – Clôture exercice 2024 Affectation des résultats du Service des Eaux

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'à la clôture de l'exercice 2024 et compte tenu des années antérieures, l'excédent bénéficiaire de la Section d'Exploitation s'élève à 65 311.98€.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité, que ce solde sera reporté au compte 002 "excédent antérieur reporté" au budget primitif 2025.

006 – Approbation du Compte de Gestion 2024 du Service des Eaux de Crux la Ville

Le Conseil municipal, après s'être fait présenter le budget primitif du Service des Eaux de la commune de Crux la Ville de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2024

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant la régularité des opérations

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;



3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

- déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2024 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

007 –Approbation du Budget primitif 2025 de la Commune de Crux la Ville

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, le budget primitif 2025 de la commune de Crux la Ville présenté par le Maire qui s'équilibre ainsi :

En investissement : les recettes et les dépenses s'équilibrent à : 286.468,56€

En fonctionnement : les recettes et les dépenses s'équilibrent à : 606.910,69€

008 –Approbation du Budget primitif 2025 du Service des Eaux de Crux la Ville

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le budget primitif 2025 du Service des Eaux de Crux la Ville présenté par le Maire qui s'équilibre ainsi :

En investissement : les recettes et les dépenses s'équilibrent à : 131 432.78€

En fonctionnement : les recettes et les dépenses s'équilibrent à : 157 811.98€

009 –Vote des Taux des impôts directs locaux

Le Maire propose au conseil municipal d'augmenter le taux des contributions de 0%, 1% ou 2% pour la Taxe Foncière (TFB), Taxe Foncière Non Bâties (TFNB) et Taxe d'Habitation (TH), et de majorer le taux de la taxe d'habitation (TH)

Il est décidé d'appliquer le taux de 1% sur la TFB, TFNB et TH, et la majoration sur la TH, voté à 8 voix pour, 2 voix contre, par les membres du conseil municipal présents, pour l'année 2025.

Les taux appliqués seront les suivants :

- Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 34.53%

- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 31.29%

- Taxe d'Habitation : 8.07%

010 - Plan de financement : création réserve eau incendie

La gestion des ressources en eau devenant un enjeu majeur, tout comme la mise en place de plan de prévention des risques incendie, le Maire rappelle l'importance d'économiser nos ressources en eau potable, collecter et utiliser les eaux de ruissellement, mettre à disposition des secours les moyens que la commune peut mobiliser dans l'intérêt général.

Le Maire rappelle et redéfinit le projet de création d'une réserve d'eau incendie. Pour réaliser les travaux, le Conseil Municipal décide de solliciter différentes subventions

Le montant HT du projet s'élève à 69 605.90€ HT

Le plan de financement prévu est le suivant :

Dépenses HT : 69 605.90€

Financement :

Fonds Vert : 15 814.38€ soit 25% sur les postes terrassement et signalétique

Fondation Fransylva, sous l'égide de la Fondation du Patrimoine, dans le cadre de l'opération "Sauvons les forêts françaises" : 10 000.00€ soit 14%

Autofinancement : 43 791.52€ soit 62.91%

Soit un total de 69 605.90€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de solliciter les subventions auprès des organismes concernés.



015 - Bail de chasse sur la parcelle communale ZK41

Suite au décès de M Sylvain Collot qui avait signé un bail de chasse pour la parcelle ZK41 sur la commune de Crux la Ville, le conseil municipal, a décidé de remettre en location la parcelle.

La mise en location sera publiée en précisant le délai maximum de réception des offres. Les conditions de location seront identiques à celles notifiées dans le bail conclu avec M Collot, à savoir :

- la location de la parcelle ZK41, d'une superficie de 10 hectares, 70 centiares
- le montant de la location peut être révisé si les frais de garderie évoluent
- une signalisation réglementaire devra être mise en place sur les voies communales pendant l'action de chasse
- le preneur fournira le plan de chasse annuel déposé à la Fédération de la Chasse de la Nièvre ainsi que les mutualisations passées avec les sociétés de chasse exerçant sur Crux la Ville par rapport au respect de la règle des 20 hectares
- les accords seront valables pour une durée de neuf ans, révisables tous les trois ans, réciproquement, après un avertissement écrit un an à l'avance.

Il est demandé aux intéressés de transmettre une offre de prix en mairie. Le élu se réuniront en commission pour étudier les offres réceptionnées et attribuer la location.

Le conseil municipal délègue Monsieur le Maire pour signer le bail relatif à la location du bien communal au futur preneur.

Informations diverses :

- une demande de stage découverte est présentée au conseil pour un lycéen de la commune. La demande est acceptée.
- les travaux de peinture de la salle des fêtes seront réalisés à partir du 24 août jusqu'à la Toussaint. Une seconde opération aura lieu en 2026.
- une vente de Douglas des parcelles 18 et 19 est confirmée pour un montant de 112€/m3.



Pour des raisons sanitaires, les crottes de chien sont interdites sur les trottoirs, les voies publiques, les espaces verts et de jeux publics réservés aux enfants. Tout propriétaire est tenu de ramasser les déjections canines sur l'espace public. L'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement classent les déjections canines au même rang que les déchets, les ordures, les liquides et les liquides insalubres. Par conséquent, le fait d'abandonner les crottes de son chien sur la voie publique expose à une contravention de 2e classe. Le montant de l'amende prévu dans ce cas est **de 35 €** et peut être majoré.

Pour rappel, des panneaux ont été installés sur la commune précisant que les chiens doivent être tenus en laisse. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des amendes pouvant atteindre jusqu'à 33 € ou 75 € si votre animal est catégorisé.



Attention : les chiens de catégorie doivent être tenus en laisse par une personne majeure et muselés dans les lieux qui ne leur sont pas interdits.



Les articles R. 632-1 et 635-8 du code pénal interdisent et sanctionnent de peine d'amende allant de 68 € à 1500 € les dépôts de déchets.

Le maire et ses adjoints étant des officiers de police judiciaire, ils peuvent, en cette qualité, constater les infractions et dresser un procès-verbal. De plus, l'intervention du cantonnier pour enlèvement d'objets déposés illicitement sur un lieu public ou privé de la commune sera facturé **300€**, conformément à la délibération du 2 décembre 2023.



RÈGLEMENTATION SUR LE FEU. RAPPEL.

Il est interdit de brûler les déchets verts à l'air libre ou avec un incinérateur de jardin.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie en respectant les règles.

La personne qui brûle des déchets verts peut avoir à payer une amende de **450 €** maximum.



Baignade à l'étang du Merle

Contrôle sanitaire des eaux de baignade : prélevée le 4 juin 2025, l'eau de l'étang du Merle, avec un pH de 7,6 et une température de 20,4°, a été jugée par l'ARS conforme aux exigences de qualité fixées par l'article D.1332-25 du code de la santé publique.

Qualité de l'eau potable à Crux

Prélèvement effectué à Crux la Ville le 13 mai 2025 à 10h19

Chlore libre 0,51 mg/l, chlore total 0,52 mg/l pH 7,2. T°13°C

Les paramètres microbiologiques (bactéries, entérocoques) et physico-chimiques respectent les références de qualité.

Conclusion : eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Résultats complets sur le site sante.gouv.fr.



ÉTAT CIVIL

Naissance



Bienvenue à Angelo BARNERIAS né le 11 mai 2025

PAROISSE



Une messe sera célébrée par le Père Geoffroy Reveneau en l'église St Nazaire et St Celse de Crux-la-Ville le dimanche 27 juillet à 10h30.

Le site internet paroissial : <https://p-stpcn.com> indique toutes les messes prévues au Cœur de la Nièvre.

Tél.03 86 84 16 29 Mail paroisse.saint.paul@nievre.catholique.fr

Site nievre.catholique.fr



INFORMATIONS PRATIQUES



JOINDRE LA MAIRIE ouverture au public : mardi, jeudi, samedi de 9H à 12H
Merci de respecter impérativement ces horaires afin de ne pas perturber le travail de la secrétaire

Tél 03 86 58 35 65

Mail mairie : cruxlaville@wanadoo.fr

Site Internet <https://crux-la-ville.fr>



PANNEAU POCKET : L'application mobile de la mairie est également consultable sur le site Internet.



AGENCE POSTALE Horaires : du mardi au samedi de 9h00 à 12h30

Tél 03 86 58 31 10

ASSISTANTE SOCIALE

Notre assistante sociale, est rattachée au site d'action sociale de Corbigny rue du Loup.
Elle tient des permanences à Saint-Saulge le lundi après-midi et le mercredi matin sur rendez-vous.

Tél **03.86.93.46.30** pour prendre rendez-vous ou pour toute autre demande.

TAXI À CRUX LA VILLE

Le taxi qui exerce à Crux-la-Ville est conventionné et donc tout à fait habilité à vous transporter pour vos rendez-vous médicaux, à la condition que vous répondiez aux critères établis par la caisse d'assurance maladie.

Christine MASSART Tel : 06 38 63 29 93.



CCACN (Communauté de Communes Amognes Cœur-du-Nivernais)

Site internet : www.cc-amognescoeurdunivernais.fr

Facebook: www.facebook.com/com.des.amognes



Contacts : 03.86.58.46.22 du lundi au vendredi (standard de 9h à 12h)

Mairie de St Benin d'Azy 1, Place de la République, de 9h à 12h et de 14h à 17h, du lundi au vendredi

Mail : contact@ccacn.fr



OFFICE DE TOURISME CŒUR DE NIÈVRE

2, Rue du Commerce 58330 – SAINT-SAULGE

03.86.58.25.74

ot.coeurdenievre@gmail.com <https://www.tourismecoeurdenievre.com/>

Ouvert depuis le 8 avril 2025



Lors de notre assemblée générale du 17 avril, une nouvelle présidente Marie Benoît a été nommée et les membres du Bureau et du Conseil d'Administration ont été renouvelés.

Une nouvelle organisation et la préparation de la construction du projet de l'OT sont mises en place.

INFORMATIONS PRATIQUES

Les mois d'avril et mai ont été plutôt calmes en termes de fréquentation à l'office du fait des travaux dans St Saulge, mais en contrepartie nous avons reçu beaucoup d'appels et de mails. La fréquentation est en hausse depuis le 30 mai.

Voici les activités organisées par l'OT pour la saison estivale :

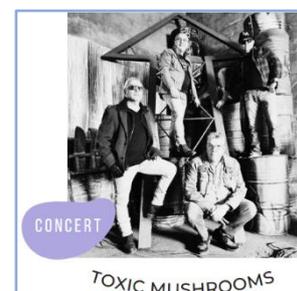
Nous avons accueilli le 21 mai, comme l'an passé, un groupe de 42 pèlerins venant de Lourdes : cette fois-ci pour la visite de l'église de St Saulge, de ses vitraux et pour l'histoire de Dom Jean Baptiste Delaveyne et la naissance de la congrégation des Sœurs de la Charité.



Le Marché de producteurs et d'artisans semi nocturne **jeudi 10 juillet** de 16h à 19h sur l'aire des tilleuls au bord de l'étang de Baye, sera suivi d'un concert gratuit du groupe AlenKO, (dans le cadre des *Jeudis des étangs* organisés par la CC Amognes Cœur du Nivernais). Les inscriptions pour participer à ce marché se font auprès de l'OT.



Les Nuits des étoiles avec la Société Astronomique de Bourgogne sont prévues **mercredi 30 juillet** à St Saulge route du radar comme l'an passé (en espérant que la météo soit favorable cette année !) et **jeudi 7 août** à Baye au bord de l'étang au niveau de la base de loisirs Activital juste après le concert du groupe Toxic Mushrooms (2ème concert des *Jeudis des étangs* à Baye organisés par la CC).



Des expositions d'artistes à l'office de St Saulge et au Bit de Baye : peintures de Catherine Rameau du 25/06 au 15/07, œuvres vitraux d'Auréline Calot du 11/07 au 11/08, gravures et dessins de Greet Taeymans du 16/07 au 02/08, expo photos de Jacques Beliez du 02/08 au 18/08, peintures amateurs des stagiaires de Rose Marie Chansel du 18/08 au 30/08, expo photos de Chrystale Aiello du 30/08 au 20/09.

Ateliers et visites d'artisans, nous proposerons cet été :

Visites de miellerie au Jardin des Abeilles à Baye les mercredis 16 juillet et 13 août, des visites à la Ferme de la Voie Lactée Étoilée Bio à Ourouër, des visites à la Ferme des Trèfles à Frasnay Reugny sur demande.

Ateliers de reliure à l'Office de St Saulge les jeudis 17/07 et 14/08 à 15h30 et les mercredis 16/07 et 13/08 au BIT de Baye, des ateliers d'initiation au vitrail les mercredis 18/06, 02/07, 06/08 et 26/08, des ateliers de filage de la laine tous les derniers samedis du mois soit 28/06, 26/07, 30/08, 27/09 29/11 chez FILENLAINÉ à Rouy, des Ateliers à la ferme autour des chèvres Angora et de la laine les Jeudis 17, 24 et 31 juillet de 16h30 à 18h00 / Jeudis 7 et 14 août de 16h30 à 18h00 chez LA FÉE MOHAIR à Trois Vesvres.

INFORMATIONS PRATIQUES

Vente de paniers souvenirs à St Saulge et de paniers pique-nique à Baye de la marque BOX D'ICI, créée par Mélie Guillard de la CC Amognes Cœur du Nivernais, pour promouvoir nos boutiques de producteurs La Halle Des Paysans à St Saulge et la Fermille à St Benin d'Azy. Retrouvez les infos sur <https://www.facebook.com/boxdici/>

Le programme culturel 2025 de la Communauté de Communes est disponible à l'office.



ESPACE SOCIOCULTUREL CŒUR DU NIVERNAIS – FRANCE SERVICES

1, Place de la République Saint-Saulge

Tél: 03.86.58.21.10 Mail : contact@escn58.info <http://www.escn58.info>



Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

La Maison France Services est un guichet unique d'information pour les familles, les particuliers et les professionnels :

- ° Mise à disposition : Accès internet, Photocopieuse, Scanner
- ° Aide aux démarches administratives, mise en relation par téléphone, Internet, ou visio guichet.

Accueil du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 Et sur rendez-vous (à privilégier pour vous éviter d'attendre) au 03.86.58.21.10 les mardis De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 les jeudis de 8h30 à 12h les vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Portage de repas à domicile : Tous renseignements à l'ESCN au 03 86 58 21 10



Les programmes de l'accueil de loisirs pour **cet été** sont en ligne, ils sont distribués à vos enfants par l'intermédiaire des écoles. N'hésitez pas les consulter sur notre site <http://www.escn58.info/> ou pour obtenir directement les documents cliquez sur le lien : **ALSH Vacances Été (maternels – primaires ados)** : <https://www.escn58.info/alsh-vacances>



La date limite des inscriptions est fixée au mercredi 30 juin 2025.

L'accueil de Loisirs maternel, primaire et ados est ouvert pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 7h30 à 18h45 ; Il a lieu au préfabriqué de l'école primaire de Saint-Saulge ou à l'extérieur suivant le programme. Les inscriptions peuvent se faire à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas. Inscription à l'ESCN. Tél contact ALSH : 07 89 35 27 99.

Venez nombreux à la Fête de l'été, le vendredi 25 juillet à partir de 17h30 - école de Saint Saulge – vous apportez un dessert et / ou une salade, le centre social s'occupe du reste ! Pensez à vous inscrire ...

INFORMATIONS PRATIQUES



UNITÉ LOCALE NIVERNAIS MORVAN
4, rue du Champ de Foire 58330 St Saulge Tél. 09 67 01 02 12

Voici les quelques activités que nous avons réalisées ou que nous allons mener en plus de nos activités habituelles (boutique, aides alimentaires et/ou carburant, domiciliation postale, accueil de permanences).

Après avoir inauguré l'année 2025 en partageant la galette dans les EHPAD de l'U.L nivernais Morvan (Achun, Château-Chinon, Lormes, Tannay, Saint-Saulge) nous avons réuni, le 2 février une centaine de personnes dans une ambiance très conviviale pour un déjeuner. Cette rencontre était animée musicalement et gracieusement par Gilbert Delpieu et l'orchestre de Thierry Moreau.

Au mois de mars ont eu lieu les élections de l'unité locale Nivernais Morvan, le mandat de Monique Javelle arrivant à expiration. Le nouveau bureau a été élu le 4 mai. Il se compose de :

- Président : Jean-Christophe Gigot
- Vice-président : Patrice Augard
- Trésorier : Christian Javelle
- Trésorier adjoint : Claude Dulot
- Secrétaire : Marie-Pierre Fages-Augard
- Secrétaire adjointe : Michèle Théveneau
- Membres sans responsabilités : Myriam Sahi, Berthe Renard, Anneke de Bruin

Le 8 mai nous avons assisté aux cérémonies de commémoration et serons présents aux cérémonies du 14 juillet.

Des Formations internes à la Croix-Rouge ont été dispensées à Dijon en mai et juin : la formation de premier secours en équipe et formation des élus.

Le 18 mai nous étions au marché des producteurs de Moussy.

Le 23 Octobre est prévue une soirée cabaret à Plombières-lès-Dijon : l'annonce de ce projet a rencontré un tel succès qu'à ce jour il n'y a plus de places disponibles !

Vesti boutique de Saint-Saulge ; elle est ouverte du lundi au vendredi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 00. Le samedi de 9 h30 à 11 h 30. Tél 09-67-01-02-12



LA HALLE DES PAYSANS

La boutique est ouverte tous les matins du mardi au dimanche compris, de 9h30 à 12h30, mardi et vendredi toute la journée de 9h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h00.

1, place de l'Hôtel de ville Saint-Saulge
lahalledespaysans@gmail.com

GENDARMERIE brigade de Saint-Saulge 03 86 58 30 15

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h

Dimanche, jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.

URGENCE 114

Le 114 est le service public d'urgence gratuit 24h/24, 7j/7, réservé aux personnes sourdes, aveugles, malentendantes ou aphasiques, pour contacter les secours (SAMU, pompiers, police, gendarmerie) les plus proches en visio, texte, voix, images. Explications complètes sur le site www.info.urgence114.

INFORMATIONS PRATIQUES.....



S.O.S Litiges 58

Site: sos-litiges-58.e-monsite.com

"Ne restez jamais seul devant un litige" Notre mission, bénévole, c'est de défendre vos intérêts" Tél. 03 86 38 22 03 Mail : soslitiges58@gmail.com.



NIÈVRE SOLUTIONS SOLIDAIRES Besoin des horaires d'un bus ? De la carte TER ? Trouver une aire de nievresolutionsolidaires.fr lancé par le département.



- Solitude, détresse ou dépression. Je ne reste pas seul face à mes difficultés personnelles ou professionnelles. 09 69 39 29 19 - agrieucoute.fr 24h/24 et 7j/7
- Je suis exploitant ou salarié agricole et je rencontre des difficultés économiques, techniques sur mon exploitation. Cellule d'accompagnement 03 86 71 52 23 ddt-cellule-accompagnement@nievre.gouv.fr
- Je rencontre - ou un proche rencontre- des difficultés de santé ou sociales, je demande à être recontacté : <https://forms.office.com/e/TE4C9mqnYa>
- Je m'inquiète pour quelqu'un, je suis éprouvé par un suicide : 3114 (numéro national de prévention du suicide) une écoute professionnelle et confidentielle 24h/24 et 7j/7 Appel gratuit. www.3114.fr
- urgence
SAMU Service d'aide médicale d'urgence : 15
Numéro d'appel d'urgence européen : 112

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le [règlement à l'amiable des différends](#) qui lui sont soumis. Pour Crux : le conciliateur est BERTRAND Alex, Mairie de Chatillon-en-Bazois 03 86 84 14 76, le dernier lundi du mois de 9h00 à 11h30. En cas d'indisponibilité d'un conciliateur, tout autre conciliateur de la Nièvre peut être contacté. (Liste complète en mairie).

CIDFF (centre d'information sur les droits des femmes et des familles)

Information juridique généraliste sur l'ensemble des droits, tous domaines confondus (droit de la famille, du travail, droit locatif, droit des étrangers, droit de la vie quotidienne...) Tous publics, entretiens gratuits et confidentiels.

Tél 03 45 52 31 14 ou 06 61 06 06 98. Site web : <http://www.nievre.cidff.info> Courriel : cidff58@gmail.com



INFORMATIONS PRATIQUES.....

MÉDIATION FAMILIALE

Pour tous ceux qui sont dans une situation de crise, de relation distendue ou de rupture du lien familial et qui souhaitent restaurer ce lien, le médiateur familial, au cours d'entretiens, écoute et soutient dans les recherches de solutions. Pour vous informer ou prendre rendez-vous contactez :

° Sauvegarde 58 service médiation familiale 03 86 71 07 35 (lundi, mercredi et vendredi matin de 9h à 12h)

mediation@sauvegarde58.org site: www.sauvegarde58.org/

° Conseil départemental de la Nièvre Service médiation familiale Nivernais Morvan 03 86 57 05 34 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h servicemediationfamiliale@nievre.fr site: nievre.fr

ÉQUIPE MOBILE ENFANCE-HANDICAP DE L'ADAPEI 58

Parent, aidant, professionnel, vous avez besoin de renseignements, d'expertises, d'aides relevant du champ du handicap ? Les professionnels de notre Équipe Mobile se déplacent sur l'ensemble du département de la Nièvre pour vous apporter appui et soutien de la petite enfance au jeune adulte.

Contact Pôle enfance Adapei 58: i.marillier@adapei58.org/06 50 64 63 57



Vous aidez un proche en perte d'autonomie touché par une maladie, un handicap ?

Contactez la **PLATEFORME DE RÉPIT** pour tout besoin d'écoute, de soutien, d'information, d'aide, de répit...

Sur la Nièvre : Centre social 2, rue de la Mission 58290 Moulins Engilbert. Tél : **0 805 280 209**

(n° vert) Mail : pfr.aidants.58@gmail.com



Le raccordement à la fibre optique est possible dans toute la commune.

Contact des fournisseurs d'accès **SFR** au 1099, **ORANGE** au 39 00.

DÉCHETTERIE DE ROUY

Horaires d'été jusqu'au 30 septembre

Lundi de 9h à 12 h et de 14h 30 à 18h, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h, le samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h 30. Fermeture le jeudi. Tél : 03 86 60 25 55.

Site <https://www.cc-mognescoeurdunivernais.fr/dechetteries>

Gwendolyne ROY Service Déchets CCACN 03 86 58 46 22 /07 54 35 26 75



Les écoliers en Auvergne !

Le vendredi 6 juin dernier, les élèves des deux classes de l'école se sont rendus en Auvergne.

Après un départ aux aurores et près de trois heures de car, les enfants ont pu découvrir le parc Vulcania.

Les sensations fortes étaient au rendez-vous ! Petits et grands se sont envolés aux côtés des aigles pour un survol de la chaîne des puys dans une aventure en cinéma dynamique. Ils ont ensuite assisté à une simulation d'éruption volcanique.

Après un pique-nique très attendu, chaque classe a eu le droit à une animation pédagogique.

Les CP et CE1 ont recréé des éruptions à l'aide de bicarbonate et de vinaigre. Les plus grands, quant à eux ont voyagé à travers le monde et l'espace à la découverte du volcanisme terrien et extra-terrestre !

Cette longue journée s'est achevée par une visite de la cité des enfants (jeux de manipulation autour des matériaux et des sens) et une immersion dans les abysses.

Votre Rendez-vous avec l'École



Tous au Festi'voix !

Samedi 14 juin, les élèves ont présenté leur spectacle de fin d'année « La valise à voyager dans le temps et l'espace » sur scène, à l'occasion du Festi'voix à Saint Saulge.

Le bal des maternelles de Bazolles a eu lieu à 16h dans le parc, face au City stade.

Semaine à l'étang du Merle

La semaine du 16 au 20 juin, les deux classes sont allées à l'étang du Merle tous les jours.

Au programme : 8 séances de natation en eaux vives, des animations sportives (tir à l'arc, pétanque, duathlon, course d'orientation) et artistiques (vannerie sauvage, land art, poésie, dessin d'observation) et des ateliers de sensibilisation organisés par la communauté de communes autour du développement durable et du tri des déchets. La météo annoncée laissait présager une belle semaine !

Visite du centre de secours

Le lundi 23 juin nous nous sommes rendus au centre de secours des pompiers de Cru-la-ville pour notre désormais traditionnelle visite annuelle. Cette journée est très attendue par les enfants.

Nous remercions chaleureusement le chef de centre David Théveneau et Paul Moreau pour l'organisation de cette journée ainsi que tous les pompiers qui nous accueillent chaque année et font de cette visite un moment mémorable pour nos petits élèves.



Votre Rendez-vous avec l'École

Spectacle des enfants « La valise à voyager dans le temps et l'espace »

Bravo aux enfants pour ce spectacle très réussi, et un grand merci aux adultes – institutrices, professionnels en théâtre, et musique- qui les ont guidés tout au long de l'année



Votre Rendez-vous avec l'École



Le Festi'voix a eu lieu samedi matin 14 juin 2025 à St Saulge.

Les deux classes de Crux la Ville ont présenté leur spectacle « La valise à voyager dans le temps et l'espace » pour clôturer l'année d'interventions musicales et théâtrales.

Le spectacle a été apprécié par le public qui a longuement applaudi les élèves.

De nombreux spectacles ont été proposés tout au long de la journée dont un spectacle de marionnettes qui a ravi les enfants. !

La semaine d'école dehors et de natation a eu lieu du 16 au 20 juin 2025 à l'étang du Merle pour environ 200 élèves du Territoire Éducatif Rural de St Saulge : écoles de Bona, Saxi-Bourdon, Rouy, St Benin des Bois, St Saulge et Crux la Ville.

Chaque élève avait 2 baignades par jour, encadrées par les éducateurs spécialisés de Aquaterra 58 et leurs enseignants.

Votre Rendez-vous avec l'École

De nombreuses autres activités ont été mises en place durant ce séjour :

- *Un parcours du cœur (duathlon) avec la Fédération Française de Cardiologie pour une initiation aux risques cardio-vasculaires ;*
- *Un apprentissage au tri des déchets avec l'ambassadrice du tri de la Communauté de Communes Amognes Cœur du Nivernais ;*
- *Un atelier pêche avec la Fédération Départementale de la pêche de la Nièvre ;*
- *Un rallye photos ;*
- *Un biathlon, du tir à l'arc, du golf avec l'USEP ;*
- *De la pétanque avec le club de St Saulge ;*
- *Un atelier de vannerie avec les Amis du Foyer Rural de ROUY ;*
- *Un atelier poésie et land-art qui utilise la nature, les arbres pour créer une œuvre artistique avec l'Office Central de Coopération à l'école.*

Et un pique-nique dans l'herbe tous les midis.



ON PARLE DES CRUXOIS...ET DE CRUX

TAÏ-CHI-CHUAN ET QI-GONG



Cette année, le stage d'été de Tai-Chi-Chuan et Qi-Gong aura lieu les mardi 5 et mercredi 6 août, toujours à la salle des fêtes gracieusement prêtée par la municipalité de Crux la Ville. Ce stage est gratuit, ouvert à tous à partir de 7 ans, aucune limite d'âge supérieure ! Le Qi-Gong est une gymnastique de santé permettant de récupérer ou de garder bonne forme et souplesse, le Tai-Chi-Chuan est un Art Martial interne bénéfique pour le maintien de la santé physique et mentale, de la concentration et la mémoire.

La partie Qi-Gong se fera le matin de 10h à 12h et le Tai-Chi-Chuan l'après-midi à partir de 13h30. Possibilité de ne venir qu'à l'un ou l'autre. Tenue souple conseillée.

Ne pas oublier une bouteille d'eau quelle que soit la météo.

Pour tout renseignement, contacter Evelyne 06 72 28 47 72.



DANSE À CRUX LA VILLE

Louise Doherty, éducatrice sportive et ancienne danseuse professionnelle, vous rappelle qu'elle donne un cours de « Yoga Dance Workout » tous les lundis (sauf vacances scolaires) de 18 heures à 19 heures, à la salle des fêtes de Crux la Ville.

Pour tous renseignements merci de contacter Louise au 06 85 56 09 38.

COMMÉMORATIONS

La cérémonie du 8 mai 2025 commémorait le 80ème anniversaire de la **Victoire du 8 mai 1945**.

Le message de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre a été lu par Maëlle, l'ordre du jour n°9 du Général d'armée Jean De Lattre de Tassigny du 9 mai 1945 par le deuxième adjoint, le texte du discours du Général De Gaulle du 8 mai 1945 par Margaux et le message du Ministre des Armées par M. le Maire.

Une gerbe a été déposée par M. le Maire accompagné de deux enfants de l'école, Agathe et Lilian et deux autres enfants, Elya et Jules ont répondu à l'appel des morts au combat. Après la minute de silence, l'ensemble des enfants de l'école, dirigés par Chloé, a entonné la Marseillaise, le chant des Partisans a terminé la cérémonie.

Un moment de recueillement a été organisé au cimetière pour honorer Maurice Sellier, tué à l'ennemi le 20 mai 1940, Louis Ricard et son fils Julien, Joseph Franiak, Joseph Blaska et Simon Roy, assassinés par les Allemands le 16 août 1944, les enfants des écoles ont déposé des fleurs sur chaque tombe.

Un vin d'honneur offert par la Municipalité dans la salle des fêtes a permis de rassembler les nombreux participants.



Associations : Passé et Avenir

Au cimetière de Moussy, un hommage a été rendu à Guy de Maumigny ancien maquisard du maquis Mariaux puis président du maquis Mariaux.

Sur la tombe : un discours a été prononcé de P-J Marteau et une gerbe a été déposée par P-J Marteau et Antoine, neveu de Guy de Maumigny, suivi de la sonnerie aux morts.

Dans l'allée du cimetière les officiels ont remercié les huit porte-drapeaux.

À la Colonne : un discours a été prononcé par P-J Marteau et une gerbe a été déposée par la deuxième adjointe au maire de Moussy, Mme Annie Page,

et une gerbe a été déposée par P-J Marteau et Antoine, neveu de Guy de Maumigny.

L'appel des maquisards Mariaux tombés au combat a été réalisé par Y. Bertin et B. Monnot suivi de La Marseillaise et du chant des Partisans interprété par le Chœur de l'Armée Française.

Julia Petavi a lu le message du Général De Gaulle et les huit porte-drapeaux ont été remerciés.

Sur les deux sites étaient présents les deux adjoints de Moussy, Daniel Mathou et Annie Page, Michel Asconchilo maire de Lurcy, Jean-Marie Gatignol, maire de Crux et Francis Leblanc 1er adjoint comme porte-drapeau. Le protocole a été impeccablement assuré comme toujours par Éric Masson avec son épouse Francine à la sono.



Cérémonie à la stèle du Merle

Dimanche 15 juin la municipalité de Crux la Ville, le Comité Départemental de l'Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance, les anciens des maquis Camille et Julien ont rendu hommage aux sept maquisards qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté.

Un vin d'honneur offert par la municipalité a clôturé cette cérémonie du souvenir.



Associations : *Passé et Avenir*



LOISIRS TOUS CRUX

La saison Gymnastique "LOISIRS TOUS CRUX" prendra fin début Juillet. La participation a été bonne tout au long de l'année et nous espérons avoir d'autres adhésions pour la rentrée prochaine prévue le 2 Septembre 2025.

Contactez Chantal au 03 86 58 32 03. MERCI."

RANDO VADROUILLE

Nous terminons notre saison sportive fin juin.

Ce dernier trimestre où les journées sont plus ensoleillées, nous ont permis de pouvoir sillonner des chemins excentrés par rapport au canton de Saint Saulge et de parcourir des distances plus importantes.

Au cours du mois de mai, Martine et moi, avons fait une escapade de 3 jours organisée par l'AFARG de Moulins à Saint Jorioz près d'Annecy. Nous avons pu ainsi effectuer des randos en haute montagne de 11-13 kms avec des dénivelés de 500 - 700 m. ; randos plus sportives certes mais tellement gratifiantes quand on atteint les sommets.

Juillet et août seront consacrés à du repos ou pour les acharnés à des randos informelles organisées sur le pouce en fonction de la météo qui j'espère sera clémente.

Nous reprendrons donc début septembre. D'ores et déjà nous prévoyons un petit séjour de 2- 3 jours vers le mont Beuvray. L'étude est en cours.

Début septembre donc, nous vous invitons à nous rejoindre pour une mise ou remise en forme où le partage de connaissances et la convivialité sont de mise.

A bientôt j'espère !

R. BEAUGRAND 07 86 38 83 82 et M LABOUREAU 03 86 58 24 92



Associations : Passé et Avenir

LE CLUB DE L'AMITIÉ

Le 31 mai, dans une joyeuse ambiance, 80 personnes participaient au repas de printemps. Elles dégustèrent un excellent "faux-filet/frites", servi par une jeunesse d'à peine 20 ans - Lucie, Soane, Gilou – ce qui fut très apprécié par les aînés !

Jean-Claude et Christiane remercient chaleureusement les bénévoles : Paulo, Gaëlle, Cécile, Guy, Jocelyne, Marc, Jérémie. Merci également aux "petites jeunes" pour leur temps donné à nous seconder et à garder le Club. A bientôt.



AMICALE DES CHASSEURS

La saison 2023/2024 étant terminée depuis le 31 mars, les animaux sont au calme et en profitent pour se reproduire. D'ailleurs, les chevrettes sont en plein dans cette période et nous vous rappelons que, si vous trouvez un faon tout seul, surtout n'y touchez pas et éloignez-vous au plus vite. La mère n'est pas très loin et elle le laissera tomber si elle sent l'odeur humaine sur son petit.

Comme chaque année, nous allons préparer notre repas annuel. La date retenue est le 6 juillet. Nous allons croiser les doigts pour que la météo soit avec nous. Nous allons mettre nos cuistots à l'ouvrage.

Nous n'entendons plus, en ce moment, d'attaques de loup. Mais cela ne veut pas dire qu'il ne rôde pas dans les parages...

L'ouverture générale de la chasse sera fin septembre. D'ici là, beaucoup de travaux seront envisagés : nettoyage de la cabane et de ses abords, faire la réserve de bois de chauffage, nettoyage des lignes et chemins etc...

Voilà pour ce petit mot d'intersaison, je vous souhaite un bel été, chaud mais pas trop, et rendez-vous en septembre.

Le Président, Didier SAVE

CENTRE DE SECOURS de CRUX-LA-VILLE SITE SDIS 58 : <https://sdis58.fr>



LA VIE DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE
CRUX-LA-VILLE  PORTES OUVERTES à la
caserne de Crux-la-Ville :

Un rendez-vous à ne pas manquer !

 **Le samedi 2 août 2025**, les sapeurs-pompiers de Crux-la-Ville vous accueillent pour un après-midi découverte, suivi d'une soirée festive. Un événement convivial, familial et gratuit, à noter d'ores et déjà dans vos agendas !

 Dès le début de l'après-midi, venez découvrir les coulisses de votre centre de secours :

- Visite de la caserne
- Manœuvres et démonstrations
- Ateliers pour petits et grands
- Exposition de véhicules
- Présence de Pompy, la mascotte préférée des enfants... et des parents



Associations : Passé et Avenir

- Stand de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Nièvre
→ Buvette non-stop tout au long de la journée et de la soirée !

🍷 En soirée, place à la fête pour prolonger la convivialité :

- Buvette maintenue jusqu'à la fin de la soirée
- Restauration sur place le soir

• Concert en soirée pour clôturer la journée en musique 🎵

🌟 Et ce n'est pas tout... d'autres surprises vous attendent tout au long de la journée et de la soirée !

📢 Restez attentifs : l'ensemble des informations pratiques et le programme complet seront diffusés très prochainement!

📱 Petit plus : suivez-nous sur nos réseaux sociaux :

- Facebook – Centre de secours de Crux-la-Ville
- Instagram – Sapeurs-pompiers de Crux-la-Ville 🍷

🌟 En attendant, bloquez la date du samedi 2 août 2025 : les pompiers de Crux-la-Ville comptent sur votre présence !

Interventions du 1er janvier au 31 mai 2025

Du 1er janvier 2025 au 31 mai 2025, le centre de secours a effectué 124 interventions :

- 🚑 100 interventions Secours à la Personne, dont 44 interventions de la part des infirmières sapeurs-pompiers ;
- 🚗 14 Accidents de la voie publique ;
- 🔥 8 interventions Incendie, dont 2 départs à l'aide du Véhicule de Poste de Commandement (VPC) ;
- 🛠️ 2 interventions Opérations Diverses.

APPELS D'URGENCE 18 OU 112

Vous pouvez appeler les pompiers lorsqu'une ou des vies sont en danger (malaise grave, départ de feu, accident de la route, noyade, inondation...) ; Le 18 reçoit les appels de tout le département ; le 112 est le numéro d'appel d'urgence européen, également actif en Suisse, Israël, Russie, et Turquie.

Rejoignez-nous ! Un engagement citoyen, une expérience unique et enrichissante...Vous pouvez nous contacter et venir nous rencontrer :

Chef de Centre Adjudant-Chef David THÉVENEAU david.theveau@sdis58.fr 06.07.11.62.14

Adjoint au Chef de Centre Adjudant Pierre GUYARD pierre.guyard@sdis58.fr 06.45.46.74.13

Président de l'Amicale Lieutenant Paul MOREAU paul.moreau@sdis58.fr 06.61.94.49.83

COMITÉ DES FÊTES



La Fête du chocolat le 13 avril dernier a rencontré un grand succès, vous avez été nombreux à venir découvrir les artisans et producteurs locaux sous un soleil radieux. Merci aux bénévoles qui ont travaillé pour préparer cette fête.



Associations : *Passé et Avenir*



Rendez-vous pour « Crux fête l'été » le 28 juin sur la Place de l'église, sous le signe de la musique et de la bonne humeur ! Comme l'an dernier un feu d'artifice illuminera cette nuit de fête vers 23 heures.

Autres rendez-vous ; nous vous proposerons cette année encore snack et buvette sur la base de loisirs de l'étang du Merle les 24 juillet et 21 août lors des concerts organisés par la communauté de communes.

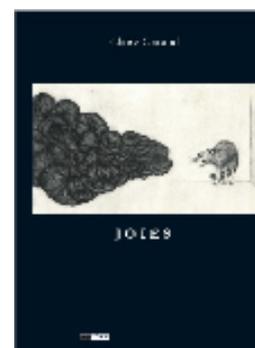
Si vous êtes intéressés vous souhaitez rejoindre le Comité des Fêtes, venez nous rencontrer, les nouveaux bénévoles sont toujours les bienvenus !

Contact ; Jérémie, président du Comité des Fêtes 07 82 99 92 46

LA TÊTE A L'ENVERS

QUELQUES NOUVELLES DE LA TÊTE A L'ENVERS !

Le livre dont je vous avais parlé dans le dernier Infos Crux est paru – et il fait ma joie par son mélange détonnant d'imagination débridée et de rigueur dans l'écriture et la composition. Regardez l'image de la couverture, elle dit beaucoup, surtout si on la met bien en regard du titre (comme chez les petits enfants, les frissons de peur que nous procurent les histoires ne sont-ils pas source aussi de plaisir intense ?!)



Et, après le salon du Printemps de la poésie, à Dijon qui a eu lieu en mars, prochaine étape pour La tête à l'envers : Paris, à l'incontournable Marché de la Poésie, lieu de rencontre des amoureux de la poésie, éditeurs et lecteurs venus de la France entière. Ce sera du 18 au 23 juin.

(La photo du stand est de l'année dernière, nous serons à la même place, stand 113)

Amicalement à toutes et à tous ! Dominique Sierra

STAGES D'ÉTÉ DE PEINTURE ACRYLIQUE

Deux stages de peinture acrylique sont proposés cet été, animés par Rose-Marie Chansel

Stage 1 : les 28, 29, 30 juillet peinture acrylique

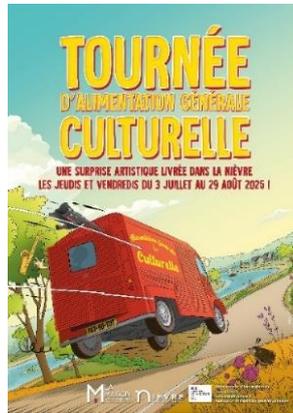
Stage 2 : les 4, 5, 6 août créations acrylique

Inscription et renseignements auprès de Rose-Marie Chansel au 06 11 64 68 70



*Si vous souhaitez rejoindre le **groupe local de la Coopérative des Savoirs**, faire connaissance, voir si ça pourrait vous plaire, contactez Sophie Charvet - pho6ie.charvet54@orange.fr - 06 30 25 22 04*
Groupe local "Saint Saulge et environs."

Cet été, à Crux et alentour...



*Soirée en musique avec le groupe pop rock Nash à l'étang Bouteille le 17 juillet. Concert gratuit tout public. Buvette et restauration sur place.

*Le camion d'alimentation culturelle arrivera à Crux la Ville près de la salle des fêtes jeudi 17 juillet à 18h.



Concert de musique baroque le 7 août, église de Crux à 15h



Plage au Merle : la baignade est surveillée en juillet et août...



...et le **Snack du camping** est ouvert de 12h à 13h30 (dernière commande à 13h00) et de 18h à 20h30 (dernière commande à 20h00) **tous les jours sauf le mardi, fermé le samedi midi.**

"La Pause Gourmande" tous les dimanches après-midi.

Les 2 CONCERTS A L'ÉTANG DU MERLE, ORGANISÉS PAR LA CCACN
jeudi 24 juillet à 19h concert « les Z'ibériques »

Groupe formé en 2020, Les Z'ibériques vous proposent des reprises de rock français ainsi que quelques compositions originales. Ambiance festive garantie.

et jeudi 21 août à 19h00 « the Farrows »

C'est un esprit résolument pop-rock qui anime le groupe depuis 15 ans avec un objectif : la scène !

Concerts gratuits et tout public. Buvette et restauration sur place par le comité des fêtes de Crux la ville

ANNONCES



GÎTE LES MAISONS DU BOIS Ouvert de mai à septembre, les Maisons du bois proposent ce gîte pour 6 personnes à proximité immédiate de la base de loisirs de l'étang du Merle et de sa plage. Accès à une piscine privée de juin à septembre (non chauffée).

Christelle et Frédéric 06 16 17 38 56

<http://lesmaisonsdubois.fr> contact@lesmaisonsdubois.fr

mailto : contact@lesmaisonsdubois.fr

LES GÎTES DES BERGERS

Les bergers vous accueillent aux portes du Morvan entre lacs et forêts.

La tanière du renard, un joli petit gîte pour deux personnes, avec vue sur les prés, proche de la rivière l'Aron, vous offrira toutes les commodités. (Cuisine équipée, séjour avec poêle à bois, chambre, dressing, salle de bains, jardin privatif, terrasse, garage).

Proche des étangs de Baye et de Vaux, ainsi que de l'étang du Merle et du canal du Nivernais, il est idéalement situé pour les pêcheurs, randonneurs et les amateurs de loisirs nautiques.

contact@lesgitesdesbergers.fr

06.68.52.92.02

<https://www.lesgitesdesbergers.fr> Hélène WEEKS



CAMPING DE L'ÉTANG DU MERLE

etangdumerle@gmail.com 03 86 58 38 42 06 76 61 41 13

site: <http://www.camping-etang-du-merle.fr>

Patricia et Ronan sont heureux de vous accueillir en Bourgogne

Le camping avec ses 37 emplacements de camping, 5 Chalets, 15 mobil-homes et 2 Coco Sweet, est à taille humaine et favorise les rencontres. Ambiance conviviale et familiale

Vous aimez la tranquillité, la pêche, la nature et la détente ? Ce camping est fait pour vous Il est au centre des trésors et curiosités de la Nièvre à environ 25 km du Morvan et de ses Lacs, de la Loire et ses Vignobles, du Canal du Nivernais.

Un défibrillateur automatisé externe a été installé à l'extérieur de l'accueil.

Les tarifs d'hébergement et des cartes de pêche sont disponibles sur le site de Crux la Ville ou à l'Office du Tourisme.

Snack ouvert tous les jours sauf le samedi midi, fermé le mardi. « Pause gourmande » les dimanches après-midi



ENTREPRISE GAUGE
DEPUIS 1881

**BATIMENT - TP
RENOVATION - NEUF
COUVERTURE - ZINGUERIE
AMENAGEMENTS EXTERIEURS
ASSAINISSEMENT**

LE BOURG - 58330 CRUX LA VILLE
03.86.58.34.04 - 06.75.54.29.38
henri.gauge@orange.fr

ANNONCES



Theret Jean
Entrepreneur Individuel
 06 63 54 41 19
 Theretjeanei@hotmail.com

Maçonnerie - couverture
 Siret: 917 424 400 000 13

ENTREPRISE WEEKS WILLIAM
 Assainissement non collectif, Terrassement, Broyage,
 Pose de clôtures

03.86.58.27.72
 06.74.34.34.39

w.weeks@free.fr
 www.entrepriseweekswilliam.fr



L'Huis-Gigot
 58330 CRUX-LA-VILLE

Ent. Frédéric CAILLE
Maçonnerie et Rénovation
Ecologiques et Saines

(Enduits et Béton (chaux et chanvre)
 Isolation Animale et Végétale
 Cloisons, Peinture,
 Pose de revêtements, Parquets ...)

06 64 47 58 33
 fcaille.artisan@gmail.com

58350 Dompierre sur Nièvre
 RM 440427049/58 - TVA Intracom FR2640432754

BEAUGRAND MULTISERVICE
 SIRET N°919.745.150.RM.58

07.86.80.81.65
 BEAUGRANDMULTISERVICES@OUTLOOK.FR

TRAVAUX DE PETITS BRICOLAGES
 ENTRETIEN INTERIEUR ET EXTERIEUR DE VOTRE MAISON
 DESTRUCTION NID D'INSECTES,
 VIDE MAISON, DÉBARRAS ENCOMBRANTS
 ET AUTRES SERVICES SELON VOS BESOINS

TAXI

Christine MASSART
 Tél : 06-38-63-29-93

Toutes distances - Hôpitaux - Gare - Aéroport
 taxichristine.massart@outlook.com

COMMUNE DE STATIONNEMENT CRUX-LA-VILLE

Aide ménagère & Services à la personne

- Ménage
- Courses
- Repassage
- Compagnie

Je vous propose mes services dans la commune de Crux-la-Ville et ses alentours. N'hésitez pas à me contacter !



📞 **Véronique DARD : 07.86.20.72.82**



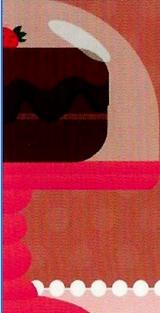
Aide à domicile Christine GUIDEZ
 Assistante de vie aux familles- Spécialisation handicap
 CRUX-LA-VILLE et 20 km aux alentours
 Tel : 06.78.07.95.54



Producteur à Crux la Ville (58330)
Légumes et Champignons

Mercredi matin à Saint-Saulge
 Vendredi matin à Corbigny
 Dimanche matin

Le 3è du mois à Rouy (marché du Colibri) Champignons uniquement.



Soizic B.
 Sbodiou@yahoo.fr
 3 Château du Berte
 58330 Crux la ville

06 59 05 40 22 (Uniquement SMS)

ANNONCES



Envie de vous engager ? De vous rendre utile ?

VOUS AUSSI, DEVEZ SAPEUR-POMPIER
Un engagement citoyen, une expérience unique et enrichissante !



Le Centre d'incendie et de secours de CRUX-LA-VILLE recrute des sapeurs-pompiers volontaires

Apprenez nous !

Frédéric CAILLE certifié Biocide
Désinsectisation - Dératisation
58330 Crux-la-Ville



Destruction de nids de :

- ✓ frelons asiatiques
- ✓ frelons européens (seulement si gênant)
- ✓ de guêpes (seulement si gênant)

Interventions dans un rayon de 30 km autour de Crux-la-Ville

Contact :
Frédéric CAILLE
06 64 47 58 33



Certificat N°055205

PNB : document imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

FERRONNIER D'ART MIKE MUNDEN
ENTREPRISE PAPILLON NOIR
FABRIQUE SUR MESURE MEUBLES EN FER FORGÉ INTÉRIEURS OU EXTÉRIEURS
ESCALIERS, RAMPES, MEZZANINES, PERGOLAS, PORTAILS, SCULPTURES...
TÉL.07 82 40 51 34 MIKE@PAPILLONNOIR.NET



Faites des économies sans sacrifier votre confort.

- Pompe à chaleur air/eau
- Isolation des murs par l'extérieur
- Panneaux solaires
- Rénovation globale

Prenez rendez-vous avec un conseiller près de chez vous

Frédéric MARSOT N° tel : 06 25 21 64 21
conseiller indépendant Effy Renov E-mail : frederic_marsot-ext@effy.fr

- ✓ Travaux de qualité
- ✓ Accompagnement de A à Z
- ✓ Aides directement déduites P2

18 ans d'expérience
Noté "Excellent" 4,4/5 sur Trustpilot

© 2023 Effy Renov. Tous droits réservés. Effy Renov est une marque déposée de l'entreprise Effy Renov. Tous droits réservés. Effy Renov est une marque déposée de l'entreprise Effy Renov.



Gossip Beauty by A
A Crux-la-Ville
Sms / WhatsApp : 06.43.44.57.02
Instagram : gossip_beauty_by_a
Facebook : Gossip Beauty by A
Site: 9824467000m

**Prothésiste ongulair
Réhaussement de cils
Blanchiment dentaire
Browlift (sourcils)**

Ongles
Réhaussement de cils
Browlift
Coloration des sourcils
Blanchiment dentaire cosmétique américain
Carte de fidélité et parrainage

Tarifs au dos

ipns - ne pas jeter sur la voie publique

MANIFESTATIONS

28 JUIN « CRUX FÊTE L'ÉTÉ » AVEC LE COMITÉ DES FÊTES A PARTIR DE 18H

17 JUILLET LE CAMION D'ALIMENTATION CULTURELLE SERA À CRUX A 18H

24 JUILLET CONCERT ROCK « LES Z'IBERIQUES » ÉTANG DU MERLE A 19H

27 JUILLET MÉCHOUÏ DU CLUB DE L'AMITIÉ

28, 29, 30 JUILLET STAGE DE PEINTURE ACRYLIQUE

2 AOÛT VIDE GRENIER DANS LE BOURG, SNACK ET BUVETTE

2 AOÛT PORTES OUVERTES À LA CASERNE DES POMPIERS L'APRÈS MIDI

2 AOÛT CONCERT DE TRIO À CORDES ÉGLISE DE CRUX LA VILLE À 20H30

4, 5, 6 AOÛT STAGE DE CRÉATIONS ACRYLIQUES

5 ET 6 AOÛT STAGE DE QI-GONG ET TAÏ-CHI-CHUAN

7 AOÛT CONCERT PAR LE BACH ENSEMBLE AMSTERDAM ÉGLISE DE CRUX A 15H

15 AOÛT JOURNÉE DÉPARTEMENTALE DES MAQUIS

21 AOÛT CONCERT POP ROCK « THE FARROWS » ÉTANG DU MERLE A 19H

26 SEPTEMBRE CINÉMA 18H00 « JEUNES MÈRES » 20H00 « LA VENUE DE L'AVENIR »

24 OCTOBRE CINÉMA 18H00 « ANGE » 20H00 « LE ROI SOLEIL »

*A méditer... "Contrairement à la croyance reçue, il y a moins de désordre dans la nature que dans l'humanité"
Edgar Morin, sociologue et philosophe*

Infos Crux vous souhaite un bel été !

